Mairie de Fontenay le Vicomte

ARRÊTÉ DU MAIRE
INTERDICTION DE STATIONNEMENT
RUE DE LA MAIRIE

N° 2026-77

Le Maire de la Commune de FONTENAY -LE- VICOMTE,

- VU les articles L 2211 – L 2212 – L 2213 du Code Général des Collectivités Territoriales
- VU le Code de la Route,
- VU le Code Pénal,

Considérant la nécessité d'interdire le stationnement pour l'organisation de la venue d'un camion de la recyclerie du Gatinais, lors de notre après-midi « Essonne Verte, Essonne Propre » dans la Rue de la Mairie.

ARRETE

Article 1 : Le stationnement dans la rue de la Mairie le **samedi 10 octobre de 13h à 18h**

Article 2 : L'accès aux riverains sera autorisé.

Article 3 : Madame le Maire, Mesdames les Secrétaires de Mairie, Messieurs les employés communaux des services techniques, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Ballancourt, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera publié par affichage aux lieux habituels dans le village.

Fait à Fontenay le Vicomte le 09 octobre 2026.

MAIRIE DE FONTENAY-LE-VICOMTE

LE MAIRE
Valérie MICK RIVES

Mairie - 4 rue de la Mairie - 91540 Fontenay le Vicomte
Tél. : 01 64 57 04 10 – Fax : 01 64 57 11 03 – email : contact@mairieflv.fr
www.fontenaylevicomte.fr